



Cette lettre, envoyée aux mairies et collectivités adhérentes à Trifyl, est destinée à tous les élus du territoire. Elle a pour vocation de faire le point sur une question technique et les actualités du moment en matière de gestion et de prévention des déchets. Pour obtenir plus d'informations, pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à nous contacter : [communication@trifyl.fr](mailto:communication@trifyl.fr)

## DOSSIER

### COÛT DU DÉCHET : TRIFYL S'ADAPTE ET PROGRESSE POUR CONSERVER LES MEILLEURS TARIFS

*Nouvelles exigences de la loi, hausse des volumes accueillis en déchèteries, augmentation des charges de fonctionnement subies, dont l'explosion des coûts de l'énergie... La gestion de nos déchets est confrontée à de nombreux facteurs inflationnistes. Dans ce contexte difficile, TRIFYL s'adapte pour rester un service public de valorisation des déchets parmi les moins chers de France...*



La gestion des déchets a beaucoup évolué ces dernières années et continue sa mutation au gré des nouvelles réglementations. Les ambitions nationales pour réduire, trier et valoriser davantage nos déchets poussent les territoires à repenser leur mode de gestion (collecte et traitement), à moderniser leurs équipements et à faire évoluer les comportements en adoptant les bons gestes.

#### Un cadre réglementaire très ambitieux

La loi sur la transition énergétique (2015) et la loi AGEC (antigaspillage pour une économie circulaire - 2020) prévoient un grand nombre de mesures pour répondre aux enjeux environnementaux. Parmi elles :

- ▶ Réduire la production de déchets ménagers de 15 % entre 2010 et 2030,
- ▶ Généraliser le tri à la source des biodéchets\* au 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- ▶ Réduire les quantités de déchets enfouis de 50% par rapport à aujourd'hui,
- ▶ Étendre les consignes de tri (bac jaune) à tous les emballages et tous les papiers au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- ▶ Développer la valorisation matière et énergétique des déchets.

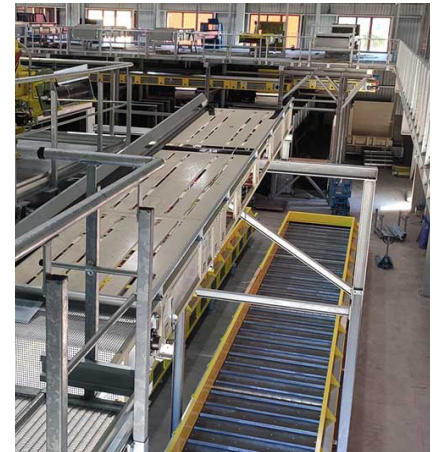
\*à compter de cette date, tous les usagers devront trier leurs biodéchets (déchets de cuisine), via un composteur ou un sac de collecte dédié pour une valorisation à grande échelle (biogaz et/ou compost).

## Des coûts d'adaptation importants

Les collectivités et opérateurs du déchet sont ainsi contraints d'investir pour adapter leur mode de gestion des déchets et leurs équipements aux nouvelles exigences de la loi.



La future UTVD (usine de tri et valorisation des déchets) sera la première en France à disposer de plusieurs équipements de valorisation : trois digesteurs et une chaudière CSR.



En anticipant l'évolution de la réglementation, notre territoire a pu préparer son adaptation à un nouveau modèle industriel : « TRIFYL HORIZON 2030 »

## Une fiscalité de plus en plus contraignante

La volonté de l'Etat de réduire drastiquement l'enfouissement des déchets ultimes s'accompagne d'une hausse forte et continue de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). De 18 € la tonne de déchets traités en 2020, la taxe aura atteint les 65 € en 2025...

## Des tonnages records en déchèterie

En 2021, les tonnages accueillis dans les 37 déchèteries Trifyl ont augmenté de 22 % par rapport à 2020.

## Une augmentation des charges subies

Certaines dépenses essentielles pour le bon fonctionnement du service ont fortement augmenté (énergies et marchés de prestations notamment). Par ailleurs, le traitement des déchets est soumis à une réglementation de plus en plus contraignante et coûteuse. Ces perspectives vont se tendre au regard de l'inflation et de l'explosion du coût de l'énergie.



**105 000 t**

Volume de déchets accueillis dans les déchèteries TRIFYL en 2021. Pour réduire nos déchets et maîtriser les coûts, la prévention est un levier essentiel qu'il faut renforcer.

## Coût global REPÈRES

Il comprend la collecte (45%), le transport, le tri, le traitement, le fonctionnement des déchèteries et la TGAP (55%).

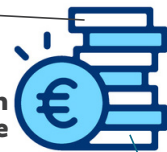
**+ 7 €/habitant**

**Hausse des coûts  
du TRANSPORT, du TRAITEMENT  
du FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES  
et de la FISCALITÉ (TGAP)**

**+3,80 €**

dus principalement :

- aux coûts d'adaptation à la nouvelle réglementation (loi de transition énergétique et loi AGEC)
- à la hausse des coûts de fonctionnement des déchèteries engendrée par la hausse des volumes accueillis (+22%)
- aux augmentations des charges de fonctionnement subies\* : énergies, fournitures, prestations extérieures...



**+3,20 €**

dus à la hausse de la fiscalité (État)



## TRIFYL, toujours parmi les moins chers...

Selon la dernière étude comparative des unités de traitement des déchets menée par l'ADEME, agence nationale de la transition écologique, TRIFYL conserve son avance avec des tarifs parmi les plus bas du territoire national.

En réponse à l'augmentation généralisée des coûts et à l'inquiétude des collectivités, l'ADEME propose des outils de comparaison, de contrôle et d'analyse des coûts liés à la gestion des déchets. TRIFYL et ses adhérents ont engagé cette démarche pour mieux appréhender et maîtriser les dépenses des services de collecte et de traitement imputés aux contribuables.

### Coûts médians 2019 (en €/habitant) - Source : ADEME

**Territoire TRIFYL**  
(adhérents + Trifyl)



**France**



**Occitanie**



Avec « TRIFYL HORIZON 2030 », le territoire TRIFYL devrait conserver un niveau inférieur aux moyennes nationales et régionales.

## Un service public qui évolue pour rester compétitif

Depuis sa création, Trifyl atténue les coûts de traitement des déchets par les recettes de leur valorisation (production de biogaz, vente de matières recyclables...). Le nouveau modèle industriel adopté par TRIFYL et ses adhérents poursuit le même objectif : contenir au maximum la part supportée par les ménages.

Les tarifs pour le traitement des déchets sont calculés au plus juste et s'accompagnent d'une préoccupation constante de maîtrise des coûts. Ils permettent d'assurer le financement du service, c'est-à-dire le coût résiduel, après déduction des recettes externes.

### Encourager la réduction et le tri

Le principe de tarification incitative appliquée aux collectivités adhérentes (selon la quantité et la qualité du tri) reste au centre du dispositif et permet de valoriser les efforts de réduction des déchets et de tri.



Trifyl vend les matériaux réceptionnés et préparés dans ses centres de tri et ses déchèteries pour financer une partie des dépenses liées à la gestion de nos déchets.

### Conserver une longueur d'avance

Anticipant les réglementations actuelles, TRIFYL et ses adhérents ont amorcé la mutation de leur mode de gestion des déchets dès 2015. En mettant en avant la croissance des énergies renouvelables issues de ses installations, TRIFYL propose des solutions de court et moyen

termes pour faire face aux défis environnementaux, financiers et d'indépendance, qui lui font face.

Le projet « Trifyl Horizon 2030 », pensé pour valoriser un maximum de déchets, va permettre de conserver, malgré la hausse des prix, une tarification très compétitive. ■

**1/3**

Les contributions des collectivités adhérentes à TRIFYL représentent seulement un tiers de ses recettes de fonctionnement.

**- 24%**

Le coût médian du déchet par habitant sur le territoire TRIFYL, est 24 % moins cher que celui en Occitanie.

**REPÈRES**

## ZOOM SUR

### LE CONTENU DE NOTRE POUBELLE NOIRE

**Sur notre territoire TRIFYL, chaque habitant jette, en moyenne, 221 kg de déchets par an dans sa poubelle noire. Ce chiffre, légèrement inférieur à la moyenne nationale, pourrait être facilement divisé par deux. Explications.**

Fin 2021, TRIFYL a mené une étude sur le contenu des poubelles noires de son territoire. Au total, près de 70 échantillons de collectes issues de chaque intercommunalité adhérente ont été analysés. La représentativité des collectivités a été déterminée en fonction de leur population et des quantités de déchets collectés.

Les résultats sont éloquentes : en moyenne, **seul un tiers de notre poubelle est constitué de vrais déchets résiduels**. Tout le reste peut être évité ou valorisé autrement.

Ainsi, en un an, chacun de nous dépose en moyenne dans sa poubelle noire :



Les résultats de l'étude permettent, notamment, de cibler les actions de prévention et de communication

#### Des données précieuses pour Trifyl et ses adhérents

Ce Modecom (MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères) a permis d'obtenir des informations actualisées en lien avec le projet industriel « TRIFYL HORIZON 2030 ».

Les données obtenues permettent d'assurer un suivi des actions pour réduire et détourner le maximum de déchets. Elles déterminent de nouveaux indicateurs de suivi à l'échelle de chaque adhérent afin de cibler leurs actions (communication et terrain). Enfin, elles servent à orienter les campagnes de communication et cibler les actions de prévention à mener sur l'ensemble du territoire. ■



TRIFYL - Syndicat Mixte Départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés  
Pôle des Énergies Renouvelables - 3316, route de Sieurac - 81 300 LABESSIÈRE-CANDEIL  
Tél : 05 63 81 23 00 - Fax : 05 63 81 23 01

Direction de la publication : Daniel Vialelle / Rédaction : Trifyl

Illustrations : Photothèque Trifyl / Istock

N° ISSN : 2267 - 988X - Édition Septembre 2022 - Tirage : 1000 exemplaires

Imprimerie Maraval - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier cyclus print 100% recyclé - 130 g

Plus d'infos sur [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)